

WM - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

CATÉGORIE	FONCTION OU ORGANISME	NOM	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Résident du Club du Faisan	Josiane Pagé		x
		Marie-Christine Poisson	x	
		Guillaume Perreault Smith	x	
	Citoyens de Drummondville	Yves Gatien	x	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Vacant		
		Anick Verville	x	
	Ville de Drummondville	Marie-Ève Vadnais	x	
		Sarah Saint-Cyr Lanoie		x
		Daniel Pelletier	x	
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Gilles Perreault		x
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Marie-Pascale Duvieusart	x	
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Suzanne Lévesque		x
Représentant des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Vacant		
Représentante du milieu agricole	UPA	Dorothea Beier		x

WM :

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville
M. Daniel Camara, ingénieur régional

GARAF :

M. Patrick Lampron, coordonnateur

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur
Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore
Maison GARAF, 6750 boulevard Saint-Joseph
19 novembre 2025, 18h
ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu (réunion du 3 septembre 2025)
4. Actions de suivi
 - 4.1. Mise à jour du site Web
 - 4.2. Résultats des travaux de l'Université de Sherbrooke
 - 4.3. Échantillonnages de PFAS
5. Projets environnementaux et communautaires
 - 5.1. GARAF
 - 5.1.1. Méthode d'échantillonnage des chauves-souris
 - 5.1.2. Coûts approximatifs des aménagements extérieurs du GARAF
 - 5.2. Ramo
 - 5.3. CRECQ
6. Suivi sonore
7. Suivi du déplacement de l'entrée
8. Bilan de l'année écoulée
 - 8.1. Bilan des travaux
 - 8.2. Contribution au fonds de fermeture
 - 8.3. Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
 - 8.4. Lettre de crédit (renouvellement)
 - 8.5. Contrôle des goélands
 - 8.6. Bilan du nombre de demandes de visite de site
 - 8.7. Bilan annuel des plaintes
 - 8.8. Bilan annuel des visites du MELCCFP
9. Divers et prochaines réunions
 - 9.1. À confirmer (18 mars 2026, 18h)
10. Fin de la rencontre



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

19 novembre 2025



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu (réunion du 3 septembre 2025)
- Actions de suivi
- Projets environnementaux et communautaires
- Suivi sonore
- Suivi du déplacement de l'entrée
- Bilan de l'année écoulée
- Divers et prochaines réunions



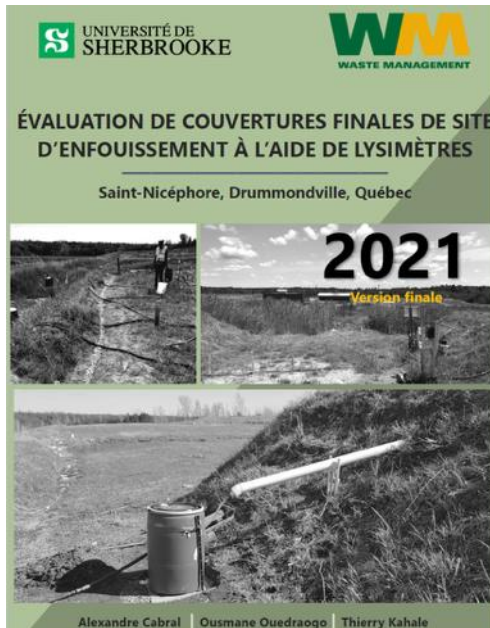
Actions de suivi

Mise à jour du site Web

Une refonte du site internet du comité de vigilance a été fait au cours des dernières semaines:

- Création d'une base de données et mise en page moderne avec visuels et couleurs actuelles.
- Intégration des contenus (cinq pages + anciens rapports, comptes-rendus et calendriers avec liens d'accès).
- Mise en place du système de gestion des avis d'odeurs, avec envoi par courriel.
- Ajout d'une carte Google Maps et installation d'extensions de sécurité/performance.
- Intégration d'un formulaire de consentement conforme à la Loi 25 et adaptation multiplateforme (PC, tablette, mobile).
- Création du compte utilisateur, transfert sur serveur et mise en ligne finale

Travaux de l'Université de Sherbrooke



Résumé du projet

Objectifs principaux :

- Évaluer l'infiltration des couvertures finales dans différents scénarios
- Tester l'utilisation de sols contaminés (type BC) comme matériaux de construction.
- Améliorer la méthodologie de conception des lysimètres.

Contexte :

- Projet réalisé en partenariat avec WM sur le site d'enfouissement de St-Nicéphore.
- Construction de 4 scénarios expérimentaux et 5 lysimètres de grande dimension, avec plus de 100 instruments installés.
- Les données recueillies ont permis la rédaction de deux articles scientifiques et visent à reconsidérer la législation sur l'utilisation des sols contaminés.

Résultats principaux :

- La méthodologie scientifique pour la conception des lysimètres a été validée.
- Les taux de percolation mesurés sont cohérents et conformes aux attentes théoriques.
- Les scénarios avec sols contaminés (L3 et L4) ont montré des performances similaires aux scénarios de contrôle (L1 et L2).
- Le sol contaminé de type BC (L3) a respecté les objectifs en termes de percolation et de qualité des eaux de ruissellement.
- Aucun impact négatif sur les eaux de surface observé pendant 3 ans de suivi.

Conclusion :

L'étude démontre que l'intégration de sols contaminés, notamment de type BC, dans les recouvrements finaux des sites d'enfouissement est techniquement viable et sécuritaire. Les résultats valident la méthodologie expérimentale et ouvrent la voie à une révision de la législation actuelle, permettant une utilisation plus large de ces sols comme matériaux de construction. Cela représente un gain économique important pour les gestionnaires de sites et le gouvernement, tout en maintenant la protection de l'environnement.

Échantillonnages de PFAS

- Deux puits de surveillance des eaux souterraines ont été ajouté aux campagnes d'échantillonnages annuelles (printemps, été, automne).
- Échantillonnage sur: 1 puits de surveillance en amont du site / 1 puit de surveillance en aval du site.
- Des analyses de PFAS sont aussi réalisées dans les eaux de lixiviation brutes et traitées. Aucun échantillonnage de prévu dans les cours d'eaux environnants et la rivière.
- WM est toujours en attente des protocoles et normes du ministère.



Projets environnementaux et communautaires



   
garafpaje
www.garaf.org

Actions du GARAF chez WM – Novembre 2025

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 

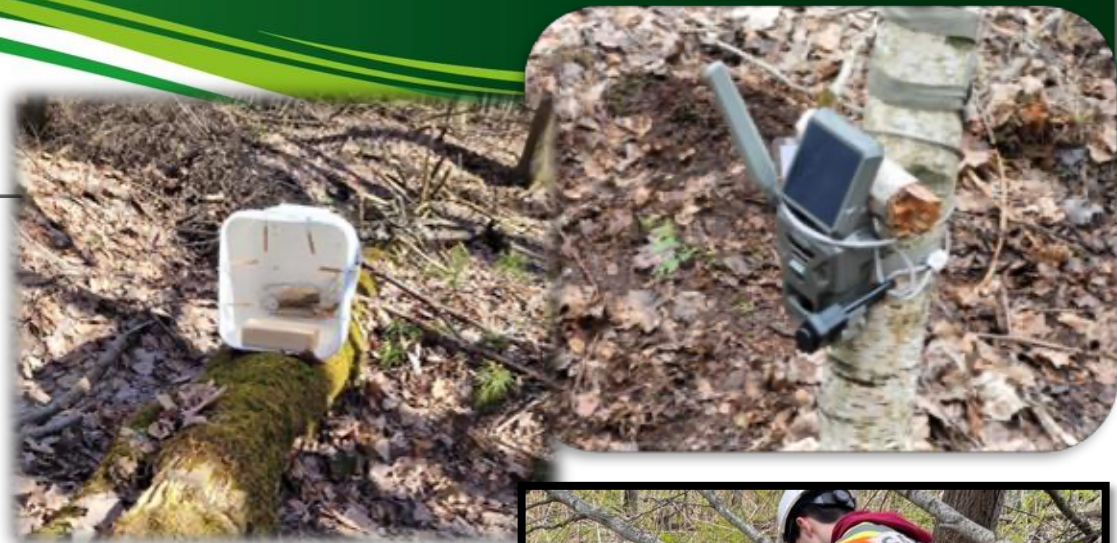


La mission du GARAF

Dans un cadre scolaire, mobiliser les apprentissages des jeunes vers l'action en environnement en collaboration avec la communauté, en favorisant leur réussite éducative et le développement de l'écocitoyen de demain.

Hiver - printemps 2025

- Installation de caméra-trappe (janvier)
- Piège à poil ~ lynx (février-mars)
- Inventaire de poissons dans le ruisseau Paul-Boisvert ~ vieille torchère (juin)
- Inventaire de macroinvertebrés (mai)



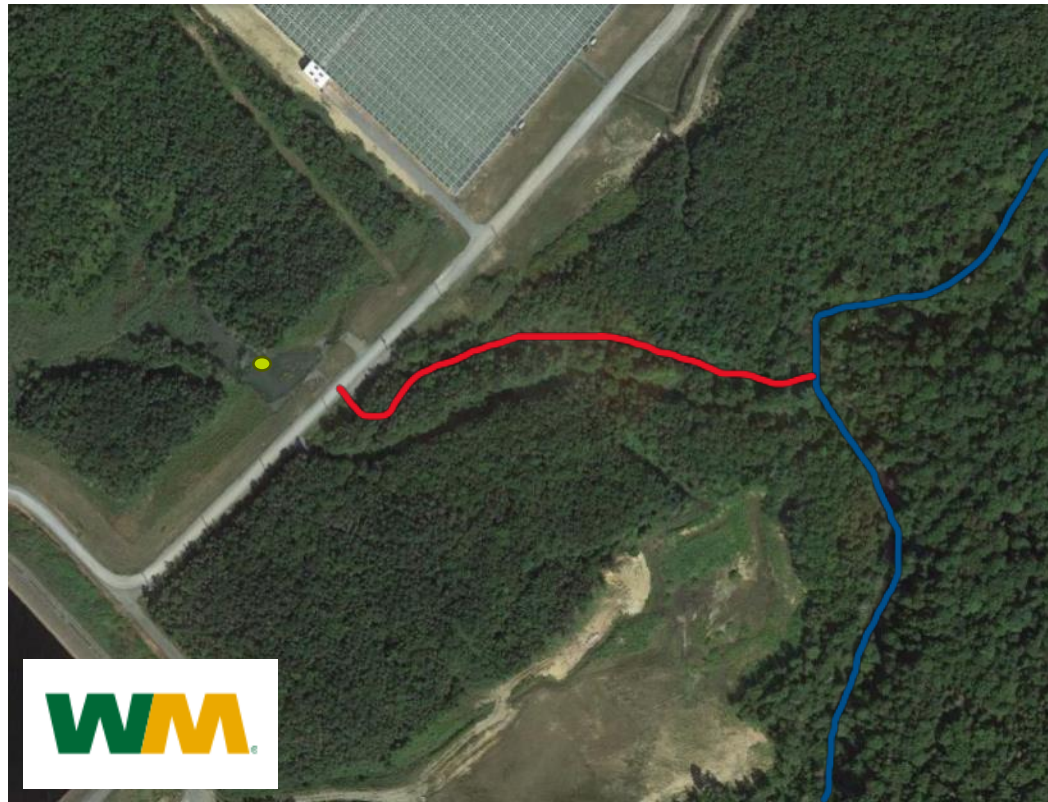
Automne 2025

- Inventaire de chauve-souris (septembre)
- Lutte aux plantes exotiques envahissantes ~ bâchage
 - Sur le site de l'ancienne sablière
 - Autour de la Maison GARAF
- Installation de nichoirs à hirondelle noir.



Stabilisation de berges

- Travaux de stabilisation de berges (automne 2025)
 - Cours d'eau allant de l'Étang Castor vers le ruisseau Paul-Boisvert (RB9).
 - Poursuivre les aménagements de des automnes de 2023 et 2024.
 - Longueur prévue : 100 m
 - Travaux prévus le 18 (hier) et le 25 novembre prochain.



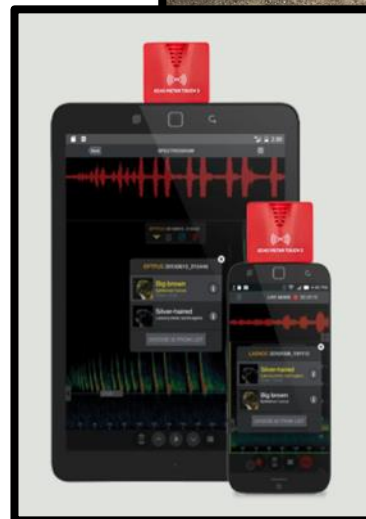
Barrière à sédiments

- Poursuite de l'installation d'une barrière à sédiment de 80m.



Inventaire des chiroptères

- Écoute nocturne des chauves-souris
(17 septembre 2025)
 - Espèces observées :
 - Chauve-souris argenté
 - Grande chauve-souris brune
 - La confirmation par un spécialiste est en cours.
- Utilisation d'un appareil (*Echo Meter Touch*) percevant les ultrasons des chauve-souris connecté à un téléphone cellulaire du GARAF.
- Un peu comme le chant d'un oiseau est propre à une espèce, le « *chant* » d'ultrason est propre lui aussi à une espèce de chauve-souris.



Inventaire des chiroptères

- Souper pizza avec les élèves ici-même à la Maison GARAF
- 18h30 départ vers les sites d'observation
- Durée de l'inventaire :
 - 30 minutes avant le coucher du soleil
 - 30 à 40 minutes après le coucher du soleil
- Retour à l'école vers 21h
- * *Lorsque les conditions météorologiques (pas de pluie et pas de forts vents) sont favorables, nous avons toujours des observations.*
- * *Il s'agit de spécimens en migration vers le sud.*



Inventaire des chiroptères



PROTOCOLE :
Écoute chauves-souris



OBJECTIF : Réaliser un inventaire de chauves-souris afin de savoir quelles espèces est présentes sur le site.

LIEU : Waste Management, Drummondville.

LISTE DE MATÉRIEL (Équipe de 5 ou 6, 8 équipes) :

□ 1 tablette à clip	□ 1 Echo meter touch	□ 1 sac-banane
□ 2 cellulaires	□ 1 émetteur-récepteur	□ Dossards-Casques
□ Lampe de poche		

CARTE :



TABLEAUX DES ÉQUIPES

ÉQ	POSITION GPS départ	ÉQ	POSITION GPS départ
1	45.818346° 72.364770°	6	45.827424° 72.359337°
2	45.820228° 72.365304°	7	45.823145° 72.370814°
3	45.821462° 72.364523°	8	45.818692° 72.366654°
4	45.823485° 72.364930°	Autobus	45.822381° 72.366284°
5	45.825462° 72.366188°		



PROTOCOLE :
Écoute chauves-souris



GUIDE UTILISATION ECHO METER TOUCH

L'icone de l'application sur le menu principal



Menu déroulant de l'application: Surtout LIVE MODE et RECORDINGS



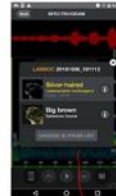
Cliquer sur  pour accéder au menu déroulant de l'application

Pour enregistrer, utiliser LIVE MODE. L'enregistrement est automatique, vous devriez voir des ondes.

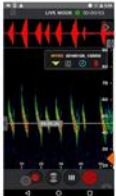


Il faut tenir l'appareil à l'envers pour permettre à l'enregistreur de bien entendre!





-Fichier enregistrer



-Cri (ultrasons) de chauves-souris détectées

Arrêter l'enregistrement
Reconnaissance vocal
Enregistrement manuel

-Identification de la chauve-souris

Inventaire des chiroptères

- Installation et suivi des dortoirs à chauve-souris.
- Utilisation par certains par des mâles solitaires
- Observations possibles par les traces de guano au sol sous le dortoir.



Aménagement à la Maison GARAF (2024)

- Aménagement d'un cabanon pour le rangement de matériel terrain (plantation, aménagements, etc.).
 - Coût de l'achat et de l'aménagement : 20 000 \$
- Travaux pour l'aménagement des sentiers dans le boisé à la suite de la caractérisation des milieux humides (novembre 2024).
- Travaux réalisés par Eskair
 - Coût : 47 800 \$





BILAN 2025

RESTAURATION SABLIÈRE



19 NOVEMBRE 2025

SAINT-NICÉPHORE



CE QUI A ÉTÉ FAIT

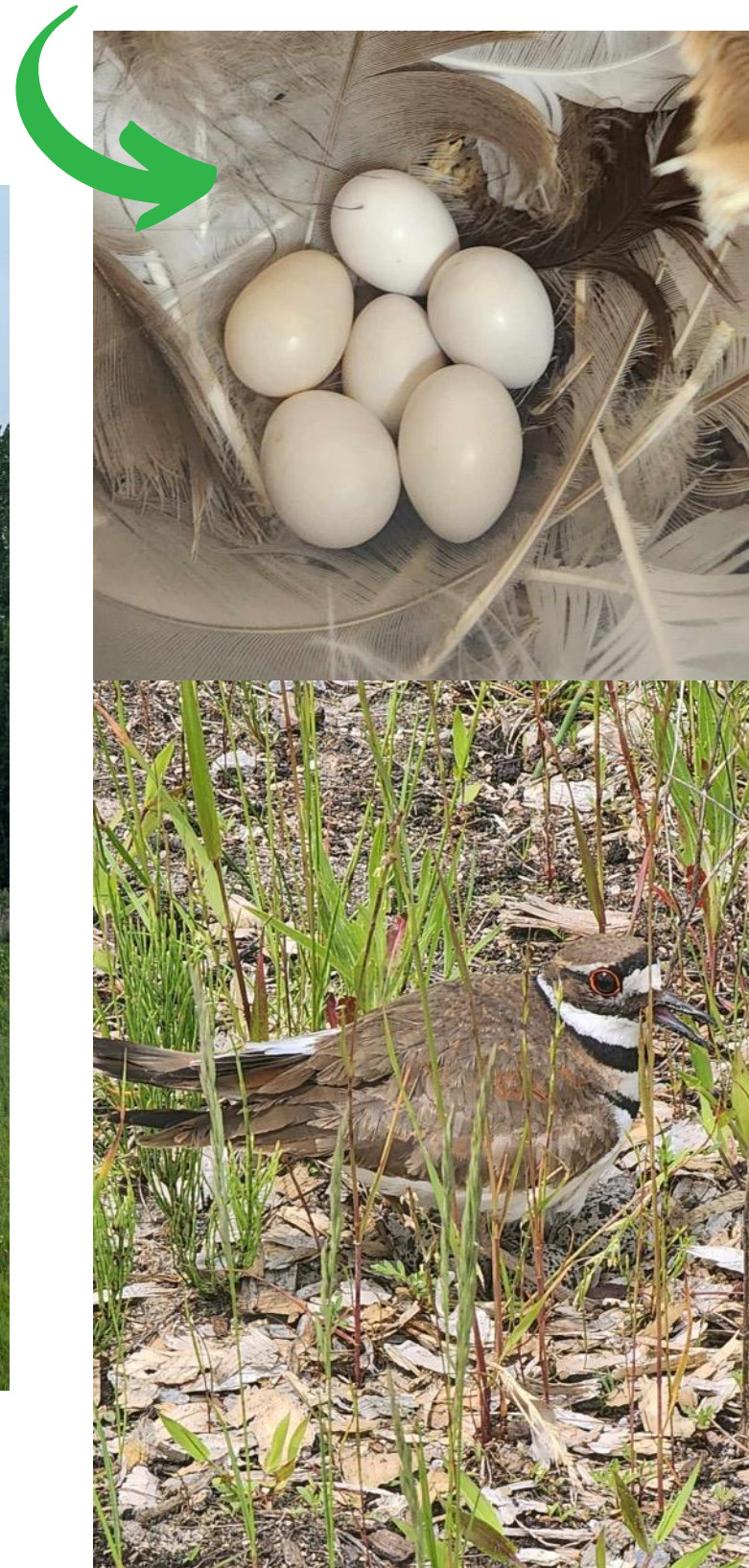
SAISON 2025

Entretiens réalisés

**Fauche sélective du roseau et d'autres espèces envahissantes
(mois de mai)**



Nid de pluvier Kildir



**Fauche sélective du mélilot blanc
(mois de juillet)**



Aménagements Eskair

Arche d'accueil
Panneau d'accueil

Classe extérieure



Talus hirondelles de rivage





Ajout de végétaux

Diversité d'arbustes fruitiers et mellifères

52 arbustes ajoutés

- Millepertuis de Kalm
- Potentille frutescente
- Rosier inerme
- Viorne trilobé
- Cornouiller rugeux
- Sureau du Canada
- Symphorine blanche





Ajout de terreau et de semences

Terreau

- Nécessaire à certains endroits où les semences se sont moins développées ;
- 30 verges de fumier de bovin ont été ajoutées.

Semences

- Nécessaire où du terreau a été ajouté afin de favoriser la reprise végétale, et ce, par des espèces indigènes herbacées.





Installation des panneaux



Tortue des bois

UNE TORTUE UNIQUE EN PÉRIL

La tortue des bois est une espèce en situation précaire. Elle fait partie de l'une des huit espèces de tortues d'eau douce du Québec.

On la distingue bien par son cou et ses pattes oranges. À l'âge adulte, la tortue des bois mesure environ 22 cm et pèse approximativement 1000 grammes.

SIGNEZ UNE TORTUE !

Nous vous invitons à rapporter vos observations de tortue, peut importe l'espèce et l'état de l'individu, sur le site web www.carapace.ca.

LES PRINCIPALES MENACES À LA SURVIE DE L'ESPÈCE

- Les prédateurs tels que le raton laveur, le coyote et le renard
- La modification de son habitat par l'humain
- Le passage répété des véhicules hors routes sur un site de ponte
- La destruction des nids par des prédateurs ou par l'humain
- La mortalité routière
- La collecte illégale

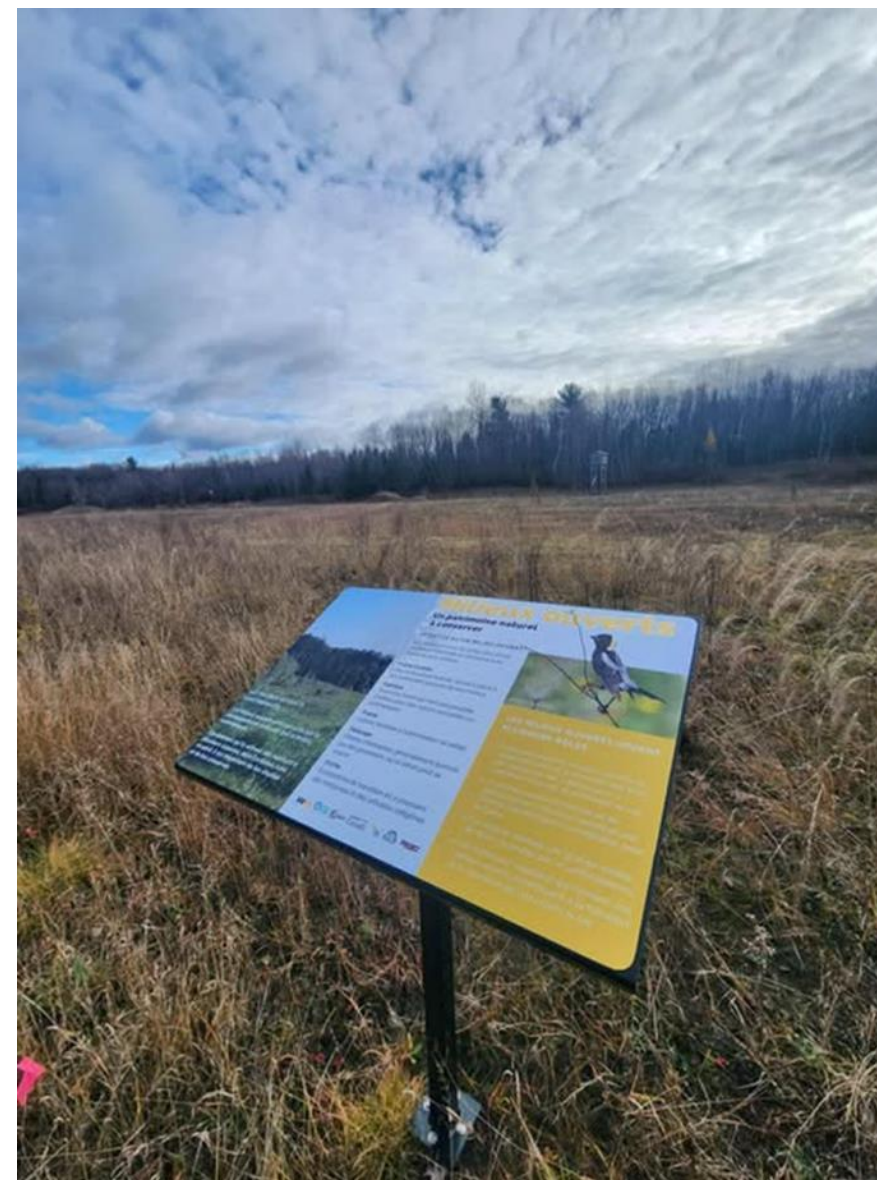
LA RÉPARTITION DE LA TORTUE DES BOIS est irrégulière et associée aux rivières sinueuses, sablonneuses et pierreuses.

Au printemps, cette tortue visite les rives des cours d'eau pour s'alimenter et se reproduire dans des secteurs sableux.

À l'été, la tortue des bois s'aventure dans les milieux terrestres à proximité de son cours d'eau.

Elle s'accouple à l'automne ou au printemps. Sa ponte a lieu en juin et les œufs, au nombre de 6 à 11, éclosent à la fin de l'été.

L'hiver, la tortue des bois hiberne sur le lit d'un cours d'eau.



Milieux ouverts

Un patrimoine naturel à conserver

QU'EST-CE QU'UN MILIEU OUVERT ?

Les milieux ouverts se composent d'une végétation herbacée ou arbustive avec moins de 25 % d'arbres.

Prairie humide
Lieu où le sol est humide, laissant place à des herbacées typiques de ces milieux.

Clairière
Zone d'un boisé qui n'est pas peuplée d'arbres, pour des raisons naturelles ou anthropiques.

Prairie
Culture destinée à l'alimentation du bétail.

Pâturage
Champ d'herbacées généralement dominé par des graminées, où le bétail peut se nourrir.

Friche
Écosystème de transition où poussent des herbacées et des arbustes indigènes.

LES MILIEUX OUVERTS SONT MENACÉS

Les milieux ouverts sont menacés par le développement croissant des activités anthropiques.

Considérant qu'ils offrent des habitats à plusieurs espèces, dont certaines sont en péril, il est important de les étudier et de les conserver.



L'hirondelle rustique

Un oiseau unique en péril !

APPRENDRE À LA CONNAÎTRE

L'hirondelle rustique est un oiseau migrateur qui passe l'été dans nos milieux champêtres et l'hiver en Amérique du Sud, après un long parcours de plusieurs milliers de kilomètres.

Cet oiseau champêtre utilise presque exclusivement le milieu agricole comme habitat de nidification.

Pour contribuer à sa survie en milieu agricole, il est recommandé :

- de conserver les bâtiments en bois
- d'intégrer un revêtement de bois aux bâtiments
- de conserver un accès ouvert aux bâtiments afin de permettre leur circulation

POURQUOI L'AIMER ?

L'hirondelle rustique se nourrit d'insectes qu'elle attrape en vol au-dessus de milieux ouverts, comme des friches. Ainsi, elle participe au contrôle des insectes nuisibles, dont certains s'attaquent aux cultures.

POURQUOI EST-ELLE MENACÉE ?

- L'usage intensif de pesticides dans les cultures affecte les populations d'insectes dont elle se nourrit.
- La rarefaction des vieux bâtiments en bois réduit le nombre d'endroits propices à sa nidification.



Les pollinisateurs

Un chaînon essentiel à la biodiversité

QUI SONT NOS POLLINISATEURS ?

- Au Québec, il existe plus de 370 espèces d'abeilles et de bourdons indigènes. Ces espèces sont dites indigènes car elles sont présentes naturellement dans nos régions.
- Les abeilles domestiques retrouvées en apiculture au Québec ne sont pas indigènes. Elles proviennent généralement d'Europe.
- Parmi nos espèces indigènes, plusieurs sont en situation précaire, dont :
 - Le bourdon terricole;
 - Le bourdon à tache rousse;
 - Le psithyre bohémien.
- Les pollinisateurs incluent les fourmis, les mouches, certains coléoptères, les guêpes, les colibris et les papillons.

POURQUOI SONT-ILS IMPORTANTS ?

Les insectes pollinisateurs permettent de féconder les plantes en transportant leur pollen d'une fleur à l'autre.

L'intervention des pollinisateurs est essentielle dans le cycle de reproduction d'environ 80% des espèces végétales. Ainsi, leur intervention assure la survie des espèces végétales qu'elles butinent.

La conservation des pollinisateurs est importante pour assurer le maintien de l'équilibre fragile des écosystèmes.

LES CAUSES POTENTIELLES DU DÉCLIN

- L'utilisation de pesticides ;
- Les changements climatiques ;
- La compétition avec l'abeille domestique et la transmission d'agents pathogènes par les espèces non indigènes.

COMMENT LES AIDER ?

- Éviter l'usage de pesticides ;
- Conserver ou aménager des parcelles de fleurs indigènes sur votre propriété ;
- Conserver des amas de branches et de terre, lesquels peuvent leur servir d'abri.



Installation des panneaux

Le papillon monarque

Le monarque est présent de l'Alberta à Terre-Neuve et compte d'importantes aires de reproduction dans le sud de l'Ontario et du Québec.

Contrairement à la plupart des papillons, le monarque migre chaque automne sur une distance d'environ 4 000 kilomètres pour se rendre au Mexique.

LA PRÉCIEUSE ASCLÉPIADE

Le papillon monarque pond ses œufs exclusivement sur des plants d'asclépiade, car cette plante constitue la seule source de nourriture de ses larves et chenilles. La survie du papillon dépend ainsi de l'accessibilité à cette plante. Outre ce rôle de premier plan, les asclépiades sont les hôtes de nombreux pollinisateurs comme les abeilles et d'autres espèces de papillons.

LES CAUSES POTENTIELLES DU DÉCLIN

- La perte d'habitats (forêt d'hivernage au Mexique) ;
- Les changements climatiques ;
- La raréfaction de l'asclépiade et des plantes mellifères (riches en nectar).

POURQUOI EST-IL IMPORTANT ?

Le monarque, comme beaucoup d'autres insectes, est un pollinisateur. Les insectes pollinisateurs assurent la fécondation des espèces végétales en transportant le pollen d'une fleur à l'autre.

COMMENT LES AIDER ?

- Évitez l'usage de pesticides ;
- Aménagez des parcelles de fleurs indigènes sur votre propriété incluant des fleurs à floraison tardive ;
- Plantez des asclépiades.

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC

UNE SABLIERE, UN ÉCOSYSTÈME VIVANT

Dans l'intention d'augmenter la biodiversité, WM a initié la restauration de cette sablière, inexploitée depuis plusieurs années.

Les objectifs initiaux du projet étaient :

- Favoriser la biodiversité indigène, notamment en créant des habitats pour plusieurs espèces précieuses.
- Rendre le lieu accessible à la communauté.

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC

L'ancienne sablière

Un milieu revitalisé en faveur de la biodiversité

PARTENAIRES POUR LA REVALORISATION DU SITE

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et le Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune (GARAF) ont uni leurs expertises afin de concrétiser la restauration de ce site pour favoriser la biodiversité champêtre.

LES OISEAUX CHAMPÊTRES, ESPÈCES EN PÉRIL

Les milieux ouverts sont essentiels à la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux champêtres. Ces milieux, riches en insectes, constituent souvent la principale source d'alimentation de ces oiseaux. Tous ces éléments, combinés à la rareté de ces milieux dans la région et au déclin que connaissent ces espèces, ajoutent à l'importance de réaliser la restauration d'un site comme celui qui se dresse devant vous.



HIRONDELLES BICOLORES

BIOLOGISTE D'UN JOUR

Gardez l'œil ouvert et tendez l'oreille, car vous pourriez voir ou entendre ces oiseaux :

- La crécerelle d'Amérique
- L'hirondelle de rivage
- L'hirondelle bicolore
- L'hirondelle rustique
- L'hirondelle noire
- Le moqueur roux
- Le pluvier Kildir
- Le tyran triti



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Le EEE est une espèce qui est introduite de son aire de répartition naturelle au Québec, au détriment des espèces locales.

Elles peuvent :

- Causer une perte de biodiversité ;
- Perturber la composition des écosystèmes ;
- Compromettre le fonctionnement des écosystèmes.

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC

Les espèces exotiques envahissantes

Un fléau pour la biodiversité

deux espèces exotiques envahissantes (EEE) sont particulièrement surveillées sur le site, soit le roseau commun et la renouée du Japon.

LE ROSEAU COMMUN

Cette plante possède un important potentiel de propagation dû à la croissance rapide de ses rhizomes (racines) qui lui permet de former des colonies denses.

LA RENOUÉE DU JAPON

Cette plante possède un important potentiel de propagation dû à sa capacité à se reproduire par fragmentation. Ainsi, seul un petit fragment de racine ou de tige est suffisant pour former un nouveau plant.

STRATÉGIES DE CONTRÔLE

Plusieurs stratégies ont été entreprises pour limiter la propagation de ces plantes envahissantes sur le site, telles que :

- La pose d'une bâche empêchant la croissance des plants envahissants en dessous ;
- La plantation de plantes compétitives.

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC

L'hirondelle noire

L'HUMAIN, DÉSORMAIS ESSENTIEL À SA SURVIE

Se reproduisant autrefois dans des arbres creux et des falaises, l'hirondelle noire dépend désormais presque exclusivement des nichoirs installés par l'humain pour assurer sa reproduction.

Si vous souhaitez contribuer au maintien de l'espèce en installant des structures de nidification chez vous, celles-ci devront :

- Être à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu ouvert, afin de favoriser l'accès aux insectes dont elles se nourrissent.
- Être à plus de 12 mètres d'arbres ou de bâtiments pour limiter la prédation ;
- Offrir de nombreuses unités, afin que plusieurs individus puissent s'y installer pour former une colonie ;
- Être nettoyées à la fin de chaque saison de reproduction pour favoriser le succès des couvées de l'année suivante.

UNE ESPÈCE EN DÉCLIN

La perte d'habitats naturels, la raréfaction des insectes et les conditions printanières de plus en plus imprévisibles font en sorte que les populations d'hirondelle noire connaissent des reculs inquiétants.

D'après le dernier relevé des oiseaux nicheurs, le Québec fait partie des régions les plus touchées du Canada. Depuis 1970, la baisse des populations s'estime à environ 95%.

PRÉDATION DES NICHAIRES

Bien que l'installation de nichoirs puisse contribuer au maintien de l'espèce, des nichoirs mal adaptés peuvent favoriser la prédation des nids.

Ce sont notamment des chats, des rats, des rapaces mais aussi de plus petits oiseaux, comme les moineaux domestiques, qui peuvent nuire au succès de reproduction des hirondelles noires.

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC



L'hirondelle de rivage

Un oiseau unique en péril

POURQUOI EST-ELLE EN PÉRIL ?

L'hirondelle de rivage est un oiseau migrateur menacé au Canada et au Québec.

Au cours des 40 dernières années, la population d'hirondelles retrouvées dans le pays a chuté de 98%. Cette diminution drastique s'explique, entre autres, par :

- La perte d'habitat de reproduction et d'alimentation ;
- La destruction de l'habitat de nidification ;
- L'usage intensif de pesticides, qui réduit les insectes disponibles pour son alimentation ;
- Les effets des changements climatiques ;
- Les collisions avec les véhicules.

UN HABITAT BIEN PARTICULIER

Les colonies d'hirondelles de rivage s'établissent dans des talus abruptes, généralement composés de sable et situés à proximité de cours d'eau et de milieux ouverts.

Elles creusent habituellement leur terrier dans des façades de talus, dont la pente est d'au moins 70 degrés et la hauteur est de plus de 2 mètres.

COMMENT POUVEZ-VOUS L'AIDER ?

- Conservez ou créez des talus propices à sa nidification sur votre propriété ;
- Réduisez au mieux l'usage de pesticides dans vos cultures ;
- Évitez de perturber les sites de nidification potentiels et utilisés ;

WM, CRECQ, SARAF, Canada, ECAAR, RSC



Suivi sonore

Suivi sonore

Rappel:

- Suivi exigé par le ministère (décret 551-2013)
- Réalisé 1 fois par année
- Normes précisées dans *la Note d'instructions sur le traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*
- Limite de 45 dBA pour la période de jour.
- Rapport annuel transmis au ministère

Suivi sonore

Conclusion



Le suivi acoustique réalisé à l'été 2025 a permis de déterminer le niveau acoustique d'évaluation (L_{AR}) sur une base horaire aux quatre points sensibles initialement identifiés dans l'étude d'impact déposée en 2013 au MELCCFP. Les mesures ont été réalisées en simultané le 28 juillet 2025 pour les quatre points d'évaluation (PX) ainsi que pour les quatre points de référence (RX).

La méthodologie utilisée dans l'évaluation du bruit particulier de l'exploitation a été définie par le MELCCFP et elle est conforme à celle édictée dans la Note d'instructions 98-01 sur le bruit. La méthodologie compare le niveau de bruit ambiant, mesuré aux points d'évaluation, au niveau de bruit résiduel mesuré simultanément en un point de référence. Les points de références utilisés sont les mêmes que ceux approuvés par le MELCCFP lors de l'étude d'impact en 2013.

Au regard de l'ensemble des résultats obtenus, il apparaît que les niveaux de bruit produit par le L.E.T. de Drummondville au moment des mesures sont conformes aux normes applicables édictées dans la Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MELCCFP, à l'exception de l'heure comprise entre 8 h et 9 h au point d'évaluation P4 (rue de la Cordelle) où un léger dépassement inférieur à 1 dBA a été observé.



Suivi du déplacement de l'entrée

Suivi du déplacement de l'entrée

- Stationnement finalisé, marquage au sol à faire printemps 2026
- Bâtiment complété à 75%
- Fin de la construction décembre 2025
- Mise en service 12 janvier 2026



Suivi du déplacement de l'entrée



Suivi du déplacement de l'entrée



Nouvel affichage

**6540, Boul. St Joseph
nouvelle adresse du site**





Bilan de l'année écoulée

Bilan des travaux

Résumé des travaux de construction

- Excavation des cellules 7 et 8
- Imperméabilisation des cellules 7 et 8
- Recouvrement final ouest phase 3B-1
- Forage vertical
- Tranchée horizontale
- Construction de la nouvelle entrée
- Asphaltage des chemins existants
- Installation de la clôture en saules pour la nouvelle entrée
- Installation des conduites pour l'irrigation des saules

Bilan des travaux

Construction de la cellule 7 et 8



Bilan des travaux

Recouvrement final Ouest Phase 3B-1



Bilan des travaux

Construction de la nouvelle entrée



Bilan des travaux

Installation de 250m de clôture en saule



Bilan des travaux

Vue d'ensemble des travaux des cellules 7-8 et recouvrement final



Contribution au fonds de fermeture

Rappel

- Le décret exige que WM constitue des garanties financières pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture pendant une période minimale de 30 ans pour la Phase 3A.
- L'argent est versé dans une fiducie d'utilité sociale et l'accord du ministère est requise pour retirer des sommes.
- Le montant total exigé par le ministère était de 4,9 millions \$, lequel a été atteint à la fin de 2019.

État de situation

- En date du 6 novembre 2025, 8,48 millions \$ sont accumulés dans la fiducie.
- Une somme totale de 14,7 millions \$ devra être accumulée d'ici 2032 pour les phases 3A et 3B-1

Contribution au fonds de fermeture

Année	Montant versé
2013	137 901 \$
2014	484 925 \$
2015	706 502 \$
2016	757 389 \$
2017	1 086 620 \$
2018	1 082 482 \$
2019	559 575 \$
2020	0 \$
2021	0 \$
2022	205 773 \$
2023	920 724 \$
2024	987 143 \$
2025	1 547 061 \$
Valeur au 6 Novembre 2025 (incluant intérêts)	8 476 095.82

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

Fonds	Description	Montants prélevés	Détails
Urgence environnementale	- Créé à la demande de la Ville et de la MRC - Vise à assurer la disponibilité des fonds en cas d'urgence environnementale	0,33 \$ / tonne de matières (poids)	Exclut les sols de recouvrement Exclut aussi les matières de la MRC
Action environnementale	- Créé à la demande de la Ville et de la MRC - À la disposition de la Ville - Vise à soutenir des projets environnementaux à la Ville	1,00\$/ tonne de matières (poids)	Exclut les sols de recouvrement

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'actions environnementales	Total
2013	29 591 \$	103 117 \$	132 708 \$
2014	34 468 \$	123 751 \$	158 219 \$
2015	64 785 \$	221 557 \$	286 342 \$
2016	60 057 \$	206 499 \$	266 556 \$
2017	68 628 \$	221 752 \$	290 380 \$
2018	81 124 \$	268 041 \$	349 165 \$
2019	54 958 \$	168 480 \$	223 438 \$
2020	86 375 \$	263 933 \$	350 308 \$
2021	75 983 \$	233 051 \$	309 034 \$
2022	109 350 \$	336 071 \$	445 422 \$
2023	124 908 \$	379 592 \$	504 500 \$
2024	110 123 \$	348 072 \$	458 195 \$
2025	78 453 \$	253 517 \$	331 971 \$
Total	978 803 \$	3 127 433 \$	4 106 238 \$

Lettre de crédit (renouvellement)



La Banque De Nouvelle-Écosse
Centre de Services Internationaux
1 avenue St. Clair Est, 2e étage
Toronto, Ontario M4T 1Z3
Tel: 1 888 722 3867
Fax: 416-866-4286
SWIFT: NOSCCATTTPT

Ministre de Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec Canada

le 09 octobre, 2025

Objet : Notre Lettre de crédit standby irrévocable n° : S18572/327574

Cher client,

Destinataire: Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 1579, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec).

Nous confirmons par la présente que la lettre de crédit standby irrévocable susmentionnée portant le numéro de référence S18572/327574 (numéro de référence de Montréal: S51151/308727), pour un montant de 11,000,000.00 Dollars Canadiens (Onze million et 00/100 Dollars Canadiens) est renouvelée jusqu'au 28 septembre 2026 après la date d'expiration (28 septembre 2025), conformément à la clause de renouvellement automatique prévue dans ladite lettre de crédit.

À moins d'instructions contraires dans la présente, toute correspondance ou demande de renseignements concernant cette transaction doit être adressée à notre centre de service à la clientèle à l'adresse ci-dessus. Veuillez indiquer notre numéro de référence S18572/327574 dans toute correspondance ou demande de renseignements.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Juliana Villa

Rodrigo Pacheco

Signature(s) autorisée

Gestion des goélands

L.E.T. de WM à Saint-Nicéphore

Novembre 2025



Gestion des goélands

Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail

Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés

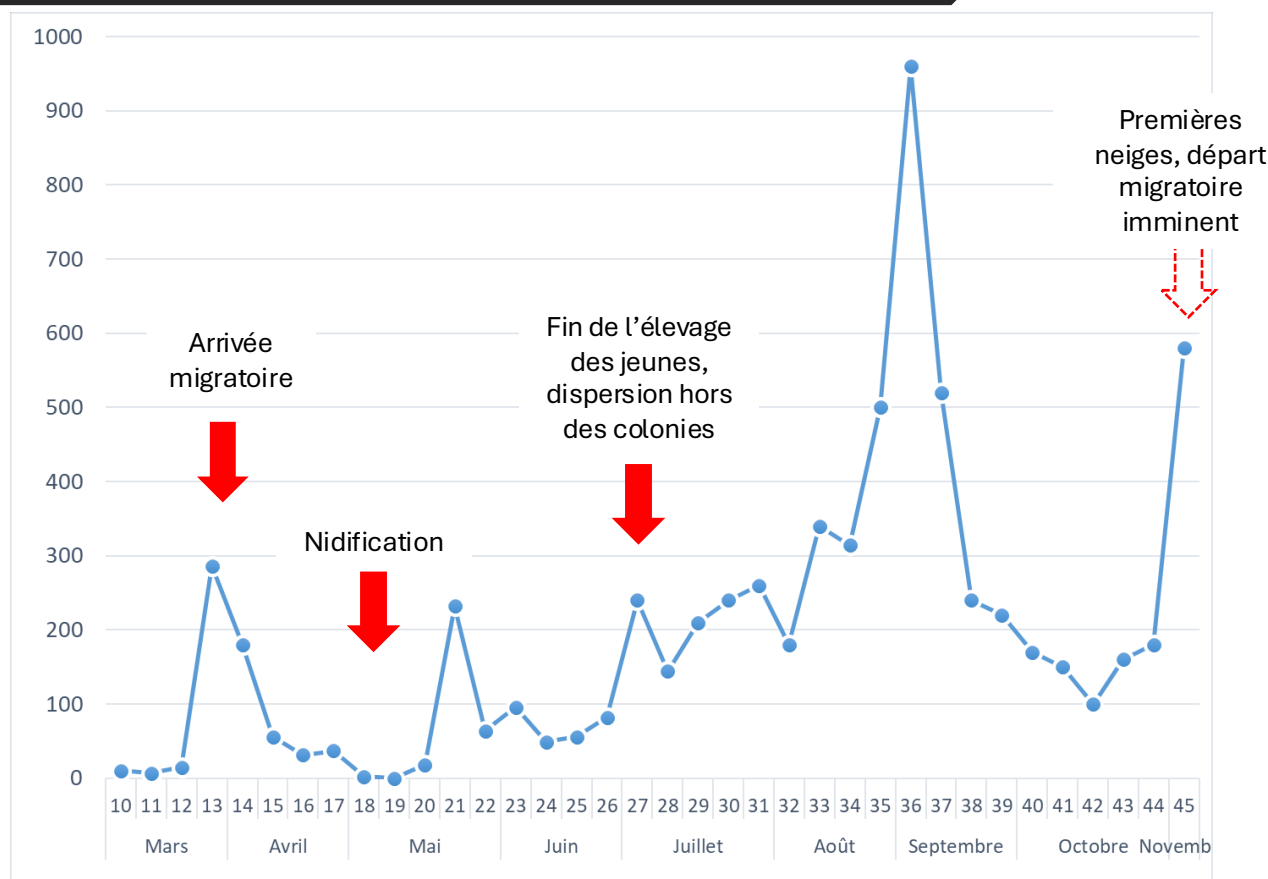
- Mars à décembre, du lundi au vendredi
- Méthode silencieuse et écologique
- Buses de Harris et faucons hybrides
- Les goélands reconnaissent instinctivement le prédateur
- L'oiseau pourchasse les goélands afin qu'ils quittent le site

Objectifs

- Limiter les nuisances causées les goélands pour assurer une cohabitation harmonieuse avec les travailleurs sur le site et les résidents des quartiers adjacents
- Rendre le site hostile pour les goélands et les empêcher de s'y nourrir



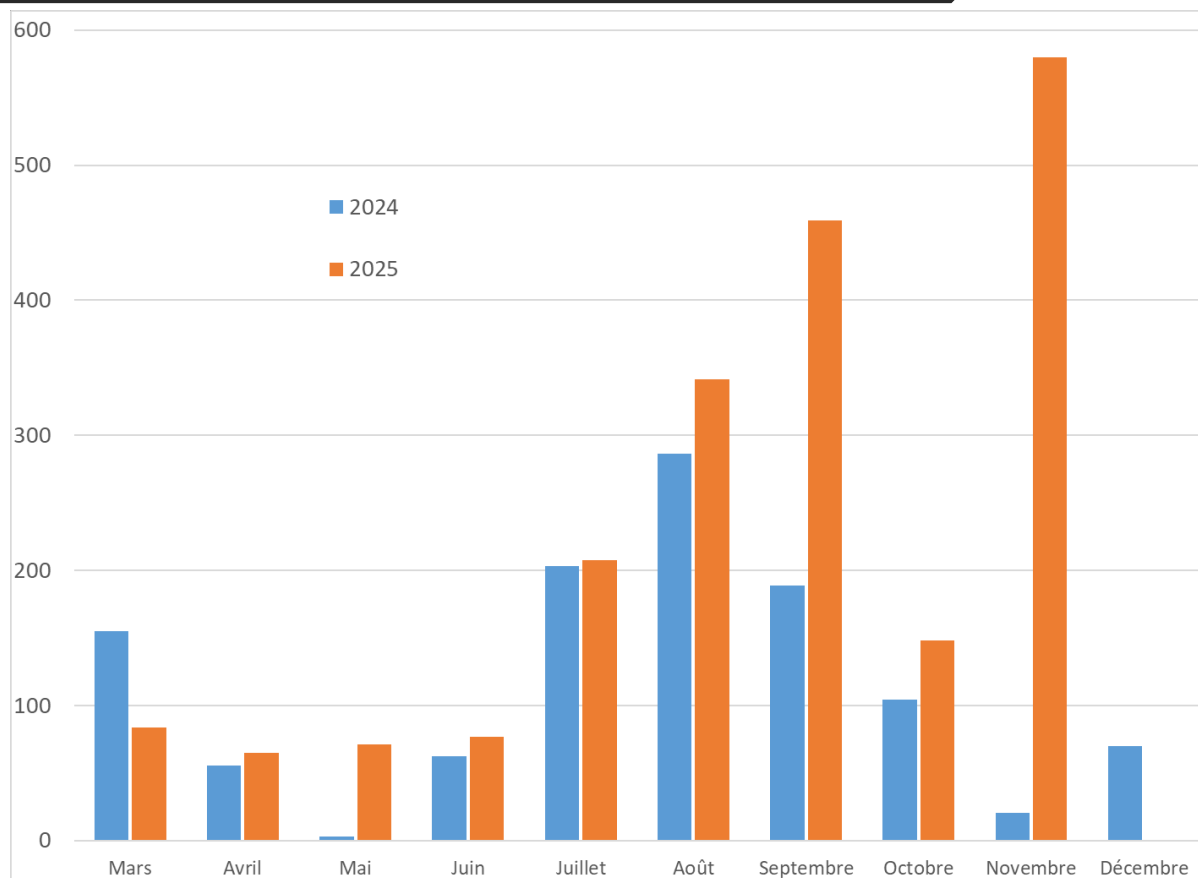
Gestion des goélands



Moyennes hebdomadaires
du nombre maximal de
goélands observés
quotidiennement sur le site
en 2025

* Note : données partielles en date
du 7 novembre 2025

Gestion des goélands



Moyennes mensuelles
du nombre maximal de
goélands observés
quotidiennement sur le site
en 2024 et 2025

* Note : données partielles en date
du 7 novembre 2025

Gestion des goélands

Année	Moyenne	Durée du mandat	Nb jours travaillés
2009¹	1 286	n/a	n/a
2012	576	4 avril au 31 décembre	188
2013	242	2 janvier au 20 décembre	253
2014	208	3 mars au 19 décembre	206
2015	128	2 mars au 31 décembre	218
2016	294	29 février au 23 décembre	215
2017	169	6 mars au 22 décembre	210
2018	272	5 mars au 21 décembre	210
2019	146	4 mars au 20 décembre	210
2020	146	2 mars au 18 décembre	210
2021	118	1 ^{er} mars au 22 décembre	213
2022	130	28 février au 22 décembre	214
2023	105	6 mars au 22 décembre	210
2024	117	4 mars au 20 décembre	210
2025²	181	3 mars au 7 novembre	180

Moyennes annuelles
du nombre maximal de
goélands observés
quotidiennement sur le site
en 2009, puis de 2012 à
2025

¹ Étude d'impact réalisée par AECOM
Tecsult inc.

² Note : données partielles en date
du 7 novembre 2025

Bilan du nombre de visite de site

Année	Nombre de demandes totales	Nombre de demandes par type de groupe
2022	8	Scolaire : Familial : 1 Affaires : 3 Gouvernemental: 2 Autres : 2 Internes *: 2
2023	8	Scolaire : 5 Familial : 2 Affaires : Gouvernemental: Autres : 1 Internes *: 5
2024	14	Scolaire : 6 Familial : Affaires : 4 Gouvernemental: 2 Autres : 2 Internes *: 1
2025	9	Scolaire : 4 Familial : Affaires : 1 Gouvernemental: 3 Autres : 1 Internes *: 4

* Les demandes de visites internes, c'est-à-dire provenant d'employés de WM ne sont pas comptabilisés dans le total.



Bilan annuel des plaintes

1 plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date et heure	Mode de réception	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesure(s) corrective(s)
9 janvier - 14h29	Téléphone	-10°C / Vent N-E	Voisin du site – Blvd St-Joseph	Odeurs	9 janvier	Travaux de branchement de conduite de captage prévus le 11 janvier – Drain de contour des cellules 1-2-3
18 octobre - 8h30	Téléphone	5°C / Vent S-E	Voisin du site – Blvd St-Joseph	Odeurs	18 octobre	Construction de tranchées horizontales Travaux de branchement de conduite de captage et des drains de contour des cellules 4-5-6 prévus du 3 au 13 novembre

Bilan annuel des visites du MELCCFP

1 visite depuis la dernière rencontre - 19 septembre

- Aucun commentaire ni observation

1 visite d'un représentant du ministère en 2025

- Aucune observation précise concernant les opérations quotidiennes



Divers et prochaines réunions

Prochaines réunions

Dates proposées pour 2026:

- 18 mars 2026
- 3 juin 2026
- 9 septembre 2026
- 18 novembre 2026